



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
REUNION PUBLIQUE SUR LE PADD
Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le jeudi 6 mai 2010 à 20 heures

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le document central du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les orientations pour les 20 à 25 années à venir.

Document de référence, il permet de traduire en objectifs et en actions les principes d'orientation et d'aménagement en fonction des enjeux définis lors de la phase consacrée au diagnostic.

Nous vous invitons à venir débattre du PADD le jeudi 6 mai 2010 à 20h à la salle des fêtes de la commune.

La commission urbanisme, le 16 mars 2010